



L'ACTUALITÉ

RETOUR SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2026

Le Conseil d'Administration national fait le point sur les dossiers en cours avant l'été.

Le Conseil d'administration de la CAPEB nationale a ouvert ses travaux par un état des lieux des sujets d'actualité économique. Ils ont évoqué l'aide au GNR qui est prolongée jusqu'à la fin août et élargie aux entreprises de moins de 50 salariés, sachant que la CAPEB a poursuivi ses démarches pour obtenir une mensualisation des versements afin de soutenir la trésorerie des entreprises. Le Conseil a également pris acte de la publication de l'arrêté relatif au dispositif RGE. Ce texte simplifie l'accès à la qualification en instaurant une qualification fondée sur les chantiers réalisés et la validation des acquis de l'expérience, comme nous le demandons depuis plus de trois ans. Son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} mars 2027. Les administrateurs sont ensuite revenus sur les coupes budgétaires annoncées, en particulier le gel des allègements de cotisations combiné à la hausse du Smic, le coup de rabot sur les crédits consacrés à MaPrimeRénov', la coupe sombre sur les financements destinés à l'apprentissage, l'amputation des moyens alloués au logement social en Outre-mer ainsi que la réduction des budgets affectés au patrimoine bâti et au Fonds vert. Face à ces décisions, la CAPEB a engagé différentes actions auprès du Gouvernement, des parlementaires et des médias afin de défendre les intérêts des entreprises artisanales.

Le Conseil a poursuivi ses travaux par un point sur le plan national d'électrification et la signature d'une convention avec Sofinco et Coedis dans ce cadre le 7 juillet. Il a aussi évoqué le projet de loi Logement, présenté en Conseil des ministres le 24 juin, et qui prévoit notamment de simplifier les procédures pour construire plus vite, de renforcer le dispositif Jeanbrun pour encourager l'investissement locatif, en particulier dans l'ancien, de rénover 700 000 logements – notamment les passoires thermiques – pour les remettre sur le marché et d'accélérer la rénovation des logements sociaux entre autres. Puis les membres du Conseil sont revenus sur l'avancement du dossier de la REP, qui fait toujours l'objet d'arbitrages défavorables aux TPE et contraires à la loi AGEF. La CAPEB a eu maintes occasions de le souligner ces derniers temps, notamment lors de plusieurs auditions parlementaires et réunions ministérielles. Un point a aussi été fait sur la préparation du livre blanc de la CAPEB en vue des élections présidentielles et législatives de 2027. Des propositions ont été consolidées après la consultation du Réseau. Il est désormais question de solliciter l'avis des adhérents sur les priorités qu'il convient d'accorder à certaines d'entre elles. Le projet de plateforme de l'U2P pour ces mêmes élections a aussi été examiné et ses grands axes validés.



S'agissant de la vie du Réseau, le Conseil a examiné la situation de la CAPEB Somme et de son Président. En vue de protéger l'image des artisans du bâtiment et de la CAPEB, et dans l'attente de clarifications, ils ont décidé de retirer à ce dernier les mandats nationaux dont il dispose, en particulier celui de conseiller professionnel. Les administrateurs ont également examiné le suivi-évaluation assuré par le GSDR concernant plusieurs CAPEB, en l'occurrence, Adour Pyrénées, Allier, Île-de-France et Puy-de-Dôme. Ils ont aussi débattu du plan d'actions présenté pour accompagner la CAPEB Creuse. Les administrateurs ont par ailleurs dressé le bilan des Rencontres des métiers du bâtiment organisées du 24 au 26 juin à Marseille. L'événement a accueilli plus de 1 800 personnes. 64 CAPEB départementales ont été représentées

et 3 CAPEB régionales. Ils ont noté qu'à cette occasion, cinq communiqués de presse ont été envoyés pour valoriser l'événement lui-même et ses temps forts, comme la signature de la convention avec l'OPPBTP, le village innovation, l'étude sur les aléas climatiques. Les retombées presse et digitales ont été très nombreuses et valorisantes pour la CAPEB. Pour finir, le Conseil a confirmé que les prochaines Rencontres des Métiers du Bâtiment se tiendront à Strasbourg du 16 au 18 juin 2027.

Le Conseil a aussi décidé d'organiser pour 2027 et 2028 la CNAGS la veille de l'Assemblée générale, cette formule expérimentée cette année ayant été plébiscitée. Ainsi, en 2027, la CNAGS se tiendra le jeudi 8 avril toute la journée à Angers et intégrera la séquence Réseau habituellement

organisée dans le cadre de l'Assemblée générale. Celle-ci se déroulera donc le lendemain, le 9 avril à Angers avec une partie statutaire le matin, suivie d'un Grand Oral, notre Assemblée générale se tenant 15 jours avant le premier tour des élections présidentielles.

Les membres du Conseil ont ensuite été invités à voter pour retenir trois des quatre propositions de logo qui leur ont été présentées. Ces trois logos ont été, dès le lendemain, soumis au vote du Réseau. Les membres des bureaux des CAPEB départementales avaient ainsi 80 heures pour faire leur choix.

Le Conseil a également validé le calendrier confédéral pour 2027, regardé les évolutions qui seront apportées à la feuille de route nationale, examiné le budget révisé puis pris connaissance

du lancement d'une réflexion nationale sur la stratégie d'offres de services formation de la CAPEB qui fera l'objet d'un nouveau chantier CAP CAPEB. La refonte de CAPEB.fr en sera un second. Un mot sur le renouvellement du programme Feebat, pour lequel la CAPEB a beaucoup bataillé, la validation de l'offre commerciale de bienvenue, et un point sur les négociations et le dialogue social dans le BTP ont conclu cette réunion avec quelques désignations. Notons enfin que les deux administrateurs qui ont quitté le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée générale d'avril – Cécile Melaine et Francis Mathieu – avaient été invités pour recevoir les remerciements de tous et partager un moment de convivialité.

ÉCONOMIE

→ UN PARTENARIAT AVEC SOFINCO POUR FACILITER LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La CAPEB et Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (Sofinco) ont signé un partenariat pour faciliter le financement des travaux de rénovation énergétique, en aidant les artisans à mieux accompagner leurs clients et en répondant aux enjeux de trésorerie liés aux aides publiques et aux retards de versement trop souvent constatés. La CAPEB et Sofinco s'associent pour fournir aux artisans des outils d'information, de formation et des solutions de financement adaptées, notamment un crédit affecté, afin de lever les freins financiers aux projets et d'accélérer ainsi la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Ce dispositif permettra ainsi d'aider les ménages

à concrétiser leurs projets, de sécuriser l'activité des artisans et de réduire les abandons de chantiers liés au financement.

Les entreprises engagées dans la démarche ÉCO Artisan sont, évidemment, particulièrement concernées par ce partenariat. Le dispositif complet prévoit des webinaires, des interventions de Sofinco, des supports de communication et un accompagnement sur la présentation des solutions de financement dans un cadre réglementaire strict. Les artisans pourront mieux répondre aux questions des clients sur le coût global, les aides et les financements, ce



qui devrait faciliter la concrétisation des devis. En outre, Sofinco, étant mandataire financier de l'Anah, propose d'avancer les aides publiques pour soulager la trésorerie des artisans et permettre un démarrage plus rapide des chantiers. Au final, un partenariat destiné à rendre le financement plus fluide et lisible pour les ménages tout en sécurisant les paiements et en limitant l'impact des délais administratifs sur les entreprises artisanales.



Dans le cadre de l'Équipe de France de l'électrification, une nouvelle réunion a eu lieu au ministère de l'Énergie ce mardi 7 juillet. À cette occasion, la CAPEB, COEDIS ainsi que Sofinco

→ UNE CHARTE AVEC COEDIS ET SOFINCO POUR FAVORISER L'ÉLECTRIFICATION DES LOGEMENTS

ont signé une charte dans le but d'accélérer le remplacement des systèmes de chauffage à énergie fossile par des pompes à chaleur dans tous les logements. Cette collaboration vise à faciliter les démarches des artisans et des propriétaires grâce à des formations et à un financement adapté. Cette charte prévoit des ateliers et des workshops pour accompagner les artisans dans leur immatriculation à l'ORIAS et leur formation à la distribution des prêts

affectés, afin qu'ils puissent proposer des solutions de financement claires et conformes à leurs clients dès le devis.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le Plan d'électrification des usages que le Gouvernement a décidé de déployer et dans la volonté de la CAPEB de tout faire pour que les artisans n'en soient pas exclus. La ministre Maud Bregeon a d'ailleurs salué cette démarche dans son discours.

→ L'AIDE AU GNR EST RECONDUITE POUR UN MOIS

Un décret paru le 30 juin prolonge l'aide exceptionnelle aux petites entreprises du Bâtiment et des travaux publics (BTP) utilisant du Gazole non routier (GNR) afin de compenser une partie de la hausse de son coût. L'aide vise les entreprises du BTP de 50 salariés maximum qui utilisent des engins fonctionnant au GNR dans le cadre de leur activité. Elle concerne la

période du 1^{er} au 30 juin 2026. Le montant de l'aide est fixé à 0,20 € par litre de GNR facturé durant cette période. Elle est plafonnée à 4 000 € par entreprise. Les demandes doivent être déposées sur impots.gouv.fr entre le 1^{er} et le 31 juillet 2026 avec les justificatifs requis (notamment les factures de GNR de juin 2026).



MÉTIERS

**#VERY
WOOD
METIERS**

SI VOUS CHERCHEZ DU BOULEAU,
Y'EN A DANS LES BOIS !

**JOURNÉES PORTES
OUVERTES**
7, 8 et 9 OCTOBRE 2025

→ NOTEZ DANS VOS AGENDAS LES JPO VERY WOOD MÉTIERS DU 7 AU 9 OCTOBRE PROCHAINS

Les Métiers du Bois de la CAPEB rejoignent une nouvelle fois la filière Forêt-Bois pour l'édition 2026 des « Very Wood Métiers ». Cette action se présente sous la forme de Journées portes ouvertes au sein des ateliers des entreprises du bois les 7, 8 et 9 octobre 2025. Les objectifs : recruter de nouveaux collaborateurs, valoriser nos métiers, accroître la visibilité de l'entreprise. Les entreprises intéressées pourront participer à un webinaire d'information en septembre

pour disposer de toutes les clés pratiques pour s'inscrire et participer à ces journées portes ouvertes : l'organisation générale, l'inscription, le kit de communication... Un deuxième webinaire est prévu en septembre. Pour en savoir plus sur cette action [consulter le site dédié](#).

FORMATION

→ CONSTRUCTYS DRESSE UN BILAN MITIGÉ DE LA FORMATION DES SALARIÉS EN 2025

En 2025, le secteur de la construction a enregistré un recul de l'alternance, avec une baisse de 6 % des contrats d'apprentissage financés, une diminution toutefois moins importante que celle initialement redoutée. Le contrat de professionnalisation poursuit également son recul (-15 %), malgré son rôle dans la reconversion des demandeurs d'emploi. Cette évolution s'inscrit dans un contexte économique difficile marqué par une légère baisse de la masse salariale du secteur.

Les acteurs s'inquiètent des conséquences sur les centres de formation, déjà confrontés à une diminution des entrées en formation et à une réduction des financements. En revanche, la formation des salariés du secteur de la construction reste dynamique, avec une hausse du nombre de bénéficiaires et du recours au plan de développement des compétences, notamment dans le bâtiment. Les actions liées à la transition écologique se maintiennent à travers des diagnostics et des

- 6 %
c'est la baisse
de l'apprentissage en 2025
d'après Constructys

accompagnements, même si le nombre de stagiaires formés sur ces thématiques recule fortement. Enfin, les petites entreprises ont davantage accédé à la formation grâce à des dispositifs spécifiques destinés à lever les freins à leur participation, en particulier le Plan TPE que la CAPEB a très vigoureusement défendu.

GOUVERNEMENT

→ CONFÉRENCE TRAVAIL EMPLOI RETRAITES : BILAN D'ÉTAPE

Après plusieurs mois d'échanges, la première phase de la conférence nationale sur le travail, l'emploi et les retraites s'est achevée ce 3 juillet 2026. Lancée en décembre 2025, cette démarche avait pour objectif de réunir les partenaires sociaux afin de réfléchir aux grands enjeux du monde du travail et d'identifier des pistes d'évolution pour les années à venir. Une nouvelle étape s'ouvre désormais avec la rédaction du rapport qui doit synthétiser les discussions et les propositions formulées au cours de ces travaux. Cette première phase a permis de mettre en lumière plusieurs sujets majeurs qui occupent aujourd'hui le débat social. La question de l'emploi en particulier, et notamment la façon de comptabiliser les demandeurs d'emploi qui diffère entre France Travail et le Bureau International du Travail. Au-delà du nombre de personnes concernées, le sujet intègre la qualité des emplois, les difficultés de recrutement, les besoins en compétences,

l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'efficacité des politiques publiques. La formation professionnelle et l'apprentissage ont également occupé une place importante dans les échanges. Les acteurs insistent sur la nécessité de garantir des financements stables, d'accompagner les organismes de formation et de maintenir l'attractivité de l'apprentissage. Les récentes annonces de coupes budgétaires montrent qu'il est toujours indispensable de défendre ces points qui sont essentiels pour répondre aux besoins des entreprises et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes comme la reconversion des salariés. Autre sujet émergent : l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail. Plusieurs contributions soulignent que son développement rapide modifie déjà certaines organisations et pratiques professionnelles. Cette transformation appelle un renforcement du dialogue social afin d'anticiper ses conséquences sur les métiers,

les compétences et les conditions de travail. Les travaux ont aussi abordé des questions liées au droit du travail et à la protection des salariés, notamment en ce qui concerne les données personnelles, les droits des travailleurs étrangers autorisés à exercer en France et l'évolution des règles sociales face aux nouvelles réalités économiques. Ainsi, cette première phase marque la fin des échanges formels de la conférence. Pour autant, elle ne constitue qu'une étape. Le travail de rédaction du rapport doit désormais permettre de rassembler les constats partagés, de préciser les propositions et d'identifier les pistes d'action susceptibles d'alimenter les futures décisions publiques. À suivre donc.





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Ce lundi, le Président Jean-Christophe Repon a participé à une réunion des présidents de groupes du CESE avant de présider celui de l'Artisanat et des Professions libérales. Il a échangé sur les saisines en cours, en particulier le rapport annuel sur l'état de la France qui portera cette année sur le basculement démographique, les aspirations et inquiétudes des Français. Il a aussi évoqué les travaux à venir des commissions, notamment celle des Affaires économiques qui devrait se pencher sur la dépendance des activités économiques françaises aux matières premières stratégiques.

MINISTÈRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



L'équipe de France de l'électrification a été invitée au ministère, ce mardi. À cette occasion, la CAPEB a signé une charte avec Coedis et Sofinco pour faire en sorte que les artisans du bâtiment demeurent des acteurs essentiels

de la transition énergétique dans le cadre du plan d'électrification des usages voulu par le Gouvernement.

ASSEMBLÉE NATIONALE



Le Président de la CAPEB a été auditionné mardi par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Une occasion de revenir sur la conjoncture difficile dans laquelle évolue l'artisanat du bâtiment et l'impact qu'auront inévitablement les coupes budgétaires récemment annoncées, mais également le fonctionnement de MaPrimeRénov' et les solutions proposées par la CAPEB, que ce soit le parcours de travaux, l'offre de financement qui va se déployer avec Sofinco ou la Charte signée avec Coedis en faveur de l'électrification des usages. [Revoir l'audition ici.](#)

PARTIS POLITIQUES

Dans la perspective des présidentielles et, avant cela, des textes structurants à venir (Projet de loi de finances et Projet de loi de financement

de la Sécurité sociale), le Président de la CAPEB poursuit ses échanges avec les principales forces politiques. Cette semaine, il a rencontré Laurent Marcangeli, Président du groupe Horizons et Indépendants.

DIALOGUE SOCIAL

Ce mercredi, le Président a pu échanger avec les organisations de salariés au sujet du dialogue social dans le bâtiment pour les mois à venir.

RÉSEAU

Le Président confédéral a accueilli les nouveaux Présidents et Secrétaires généraux du Réseau dans le cadre de la journée nationale d'intégration qui est désormais proposée à tous les nouveaux entrants au sein du Réseau. Une occasion de découvrir et de comprendre le fonctionnement de la CAPEB Nationale et de ses différentes Directions.

U2P

Cette semaine se tenait un Conseil exécutif et un Conseil national de l'U2P, le premier ayant été mis à profit pour préparer le second.

INFLUENCE

Le Président de la CAPEB était invité ce vendredi par l'Institut Terram et BPI France à participer à une table ronde « Artisans et commerçants : fabrique de la cohésion en ruralité ». Cet événement était organisé à l'occasion de la parution d'une nouvelle étude de l'Institut Terram intitulée « Les TPE, pilier social des territoires ruraux ».

RÉSEAU

→ VISIO DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX : LES PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS

Les secrétaires généraux du Réseau se sont réunis en visioconférence ce lundi pour un point d'étape avant l'été sur les sujets en cours. Il a d'abord été question de la consultation des membres des bureaux des CAPEB départementales les invitant à choisir le futur logo de la CAPEB. Puis les discussions ont porté sur la publication de l'arrêté relatif au RGE par la VAE, la pérennisation de l'attestation chantier, ainsi que sur le projet de loi

Logement qui venait cette semaine en séance publique au Sénat, et enfin sur les questions d'immatriculation auprès de l'INPI. La réunion a également permis de présenter la mise en place de CAPEB Développement, les nouveaux partenariats en cours et le renouvellement des conventions liées aux CEE. Un point a ensuite été fait sur les négociations engagées entre la CAPEB et la FFB. Enfin, la réunion s'est terminée sur l'offre commerciale de bienvenue puis avec un temps d'échange libre permettant aux uns et aux autres de faire part de leurs questionnements et informations.

→ 80 ANS : VOS INSCRIPTIONS SONT URGENTES!



Nous attirons votre attention sur l'urgence de vos inscriptions. La date limite a été fixée au 17 juillet et, compte tenu de l'engouement suscité par la soirée anniversaire du 29 septembre, il n'est pas certain que nous puissions satisfaire les retardataires. Ne tardez donc plus !

Par ailleurs, conformément au partenariat que nous avons noué avec Batiactu, six portraits d'artisans et d'artisanes seront publiés dans le magazine en ligne dès la semaine prochaine. Chacun illustre un parcours personnel dans l'artisanat du bâtiment, souvent vers un métier de cœur, avec l'appui de pairs ou de la famille. Tous illustrent les valeurs sur lesquelles repose l'objet et l'action de la CAPEB. Nous vous invitons à les découvrir [ici en avant-première](#).

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA CAPEB DU NORD



À la suite de l'Assemblée Générale du 10 juin dernier, le nouveau Conseil d'administration de la CAPEB du Nord, réuni le 1^{er} juillet 2026, a procédé à l'élection de son Bureau pour un mandat de 3 ans. Stéphane Lerre, artisan couvreur et expert judiciaire à Hallennes-lez-Haubourdin, a été élu à la présidence de la CAPEB du Nord.



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

